

> DOSSIER

Tout n'est pas perdu en matière de décarbonation

Il y a, hélas, de trop nombreuses raisons de désespérer de la lutte contre le réchauffement climatique. Une certaine forme de renoncement se manifeste d'ailleurs sous la forme d'une petite musique ayant pour thème : puisqu'il est trop tard pour réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre, mettons le paquet sur l'adaptation aux dérèglements climatiques.

Il se trouve qu'atténuation et adaptation doivent aller de pair, mais encore et surtout, que tout espoir n'est pas évanoui de limiter le réchauffement aux environs de deux degrés. C'est l'un des enseignements, probablement le plus important, du dossier « La voie très étroite vers une limitation du réchauffement climatique » des pages 11 et suivantes. Il y en a d'autres.

Probablement parce que les articles et reportages sur le sujet sont souvent illustrés par de vilaines cheminées crachant de gros nuages noirs, on estime généralement que l'industrie porte une lourde responsabilité en la matière. Elle n'est évidemment pas nulle, mais le secteur ne représente, en France par exemple, que 17 % des émissions, en deçà de l'agriculture mais surtout du transport, domaine où le rythme de décarbonation n'est pas suffisamment soutenu.

L'Europe, dont Benoit Leguet, le directeur général de l'Institut pour l'économie du climat, avait dit, lors des Journées de l'AFTE 2024, qu'elle n'était, à l'instar de la France, ni une bonne ni une mauvaise élève de la transition, obtient tout de même des résultats encourageants, et la situation serait moins critique si les autres grandes régions du monde étaient dans les mêmes dispositions.

Si l'Europe a voix au chapitre en matière de décarbonation, c'est notamment pour avoir mis en œuvre des mécanismes comme le système communautaire

d'échange de quotas, qui, quoique trop limité dans son périmètre, a montré son efficacité.

La Chine n'a pas encore atteint son pic d'émissions, mais devrait ensuite, soit bientôt, – elle s'en est donné les moyens –, aller très vite en matière de décarbonation.

Le point noir réside dans un ensemble hétéroclite de pays comme l'Indonésie, le Brésil, l'Iran, la Russie ou les monarchies du Golfe, dont les émissions, sans rupture franche, passeraient de 52 % du total mondial aujourd'hui à 67 % en 2050. En dépit des efforts déployés ailleurs, les émissions mondiales augmenteraient alors de plus de 10 % d'ici au milieu du siècle et les deux degrés supplémentaires par rapport à l'ère préindustrielle feraient figure de paradis perdu.

Il faudrait donc – le refrain est désormais bien connu – faire feu de tout bois sur tous les fronts. Avec une priorité donnée au méthane, un dangereux malfaiteur dont la capacité de réchauffement est trente-cinq fois plus élevée que le dioxyde de carbone, mais qui se transforme rapidement dans l'atmosphère : réduire ses émissions produit un effet rapide sur le climat. En se dotant d'outils de pilotage efficaces (par exemple le coût d'une tonne de carbone évitée), qui, même en Europe, se signalent par leur absence. Et bien sûr en se préoccupant sensiblement plus qu'aujourd'hui de l'intégrité des capteurs (ou puits) de carbone, océans et forêts en premier lieu, dont la capacité d'absorption diminue dangereusement. En France, la capacité d'absorption des forêts est passée de 40 millions de tonnes à la mi-2000 à 10 millions en 2021, cela alors même que les surfaces augmentaient. C'est donc de biodiversité qu'il convient aussi de se préoccuper.

SOMMAIRE

➤ DOSSIER

P.3 Tout n'est pas perdu
en matière de décarbonation

➤ SOMMAIRE **P.5**

➤ POINT DE VUE SUR LES MARCHÉS

P.7 L'incroyable résistance
des marchés financiers
Par Patrick Artus, conseiller économique
d'Ossiam

➤ ENTRETIEN

P.8 Francis Malige
Banque européenne
pour la reconstruction
et le développement



➤ LIVRE

P.20 *Sans transition, La transition
énergétique n'aura pas lieu*
Jean-Baptiste Fressoz

➤ ACTUALITÉ

P.22 Avantages et impacts de la facture
électronique (épisode un)



P.24 Le bilan de santé des grandes
entreprises françaises est
globalement satisfaisant

➤ LES ACTIVITÉS DE L'AFTE

P.26 Ça bouge dans les commissions
et dans les délégations régionales

Président

Daniel Biarneix

Directeur de la publication

Lionel Jouve

Rédacteur en chef

Arnaud Brunet
arnaud.brunet@afte.com

Rédaction

Auguste Grignon Dumoulin

Comité de rédaction

Raffi Basmadjian
Véronique Blanc
François d'Alverny
Marc Espagnon
Lionel Jouve
Vincent Le Bellac
Hervé Postic

Commission paritaire
N° CPPAP 0624 G 88142
ISSN n° 0757 - 0007

Conception - Impression :
humancom - Beecom

Régie publicitaire :
Mistral Média
Directeur Général :
Luc Lehericy
Tel. : 01 40 02 99 00
luc.lehericy@mistralmedia.fr

afte | Association Française des
Trésoriers d'Entreprise

AFTE

46 rue d'Amsterdam
75009 Paris
Tél. : 01 42 81 53 98
Fax : 01 42 81 58 55
Site Internet : afte.com
E-Mail : afte@afte.com
Abonnement annuel
(11 numéros) : 180 euros HT
(TVA 2,1 %)